Étude de 18 espèces piscicoles au XIXe siècle, en présence d'obstacles à l'écoulement deux à trois fois plus nombreux qu'aujourd'hui

Les seuils, chaussées, petits barrages et autres obstacles à l'écoulement des rivières étaient deux à trois fois plus nombreux qu'aujourd'hui à la fin du XIXe siècle. Or, quand on examine les premiers traités de l'ichtyologie scientifique française, on s'aperçoit que les espèces piscicoles aujourd'hui protégées au titre de la continuité étaient communes ou abondantes dans nos eaux. Il est en résulte que la dégradation piscicole des rivières provient selon toute probabilité d'autres facteurs survenus au cours du XXe siècle.

Lien basse définition (env. 1 Mo) : (ici)
Lien haute définition (env. 6 Mo) : (OCE-EtudeMoulinPoissonMD)

Principales conclusions du dossier

> En 1865, on comptait 52 000 moulins en activité de production commerciale, auxquels s'ajoute un nombre inconnu d'ouvrages hydrauliques servant à l'autoproduction, de barrages d'irrigation agricole, de seuils en rivière abandonnés faute d'usage, d'autres équipements hydrauliques (écluses, premiers grands barrages de retenue). Il en résulte que les obstacles à l'écoulement longitudinal et à la circulation des poissons étaient deux fois à trois fois plus nombreux que ceux recensés aujourd'hui dans le Référentiel des obstacles à l'écoulement.

> Or, à l'exception de certains grands migrateurs comme le saumon ou l'esturgeon dont on signalait la raréfaction en tête de bassins versants, la plupart des espèces aujourd'hui protégées au titre de la continuité écologique étaient considérées comme communes ou abondantes (voire trop abondantes dans certains cas) dans les rivières françaises (ou dans leurs bassins spécifiques) : spirlin, alose, anguille, hotu, toxostome, brochet, lamproie de rivière, lamproie marine, vandoises, blageon, lote, bouvière, ombre commun, apron du Rhône. Les écrevisses autochtones, connues pour leur sensibilité à la qualité de l'eau, étaient également signalées dans les fleuves comme dans leur réseau d'affluents, sans problème apparent pour la colonisation des milieux aquatiques.

> Ces observations suggèrent que la dégradation de la qualité piscicole, plus largement biologique des rivières françaises ne provient que marginalement des seuils en lit mineur et des ouvrages de petite hydraulique, dont le nombre (donc l'influence sur les cours d'eau) a progressivement décru depuis un siècle. Pour expliquer l'altération des milieux aquatiques, il convient de rechercher des facteurs présents au XXe siècle mais absents au XIXe siècle. Parmi les candidats les plus logiques : composés présents dans les intrants et les effluents agricoles, industriels, sanitaires et domestiques ; urbanisation, artificialisation des rives et suppression des annexes latérales ; croissance de la grande hydraulique ; espèces invasives et

empoissonnements massifs à fin de pêche de loisir ; changement climatique récent.
> Il en résulte que le classement systématique des cours d’eau entiers sans distinction sur la nature de leurs obstacles à l’écoulement ne permet pas d’établir correctement les priorités biologiques et hydromorphologiques pour la vingtaine d’espèces concernées par la continuité longitudinale. Un travail complémentaire des autorités en charge de l’eau est nécessaire pour définir ces priorités.



.